

La Bourgeoisie de cette Ville de Geneve a mis au jour un Ouvrage intitulé : *Réponse aux Lettres écrites de la Montagne par Jean-Jacques Rousseau*, ci-devant Citoyen de Geneve. L'Auteur de ce dernier Ouvrage s'étoit efforcé de prouver que les Représentations, faites par la Bourgeoisie à son Magistrat en 1763, n'étoient point fondées; la Bourgeoisie répond avec force, quoiqu'avec beaucoup de modération, & son Apologie a été reçûe du Public avec empressement. C'est ce qui a engagé les Citoyens & Bourgeois à faire une nouvelle Représentation sur les mêmes objets, & dans le tems qu'ils s'en occupoient, le Conseil ordinaire porta à celui des *Deux-Cent* un Avis par lequel les Membres de ce Tribunal déclaroient être disposés à se démettre de leurs Emplois, si la Bourgeoisie ne leur donnoit une marque publique de sa confiance; cette démarche, qui auroit dû arrêter la Représentation projetée, déterminâ les Citoyens & Bourgeois à l'accélérer : de sorte qu'ils la remirent le 7. du mois de Fevrier, au nombre de 11 à 12 cens, lesquels composent à peu près la Généralité. Voici la Représentation telle qu'elle a été faite.

« Les Citoyens & Bourgeois, uniquement  
 » animés de l'amour de leur chère Patrie & remplis du désir ardent d'y conserver l'union & la  
 » concorde, viennent de nouveau s'adresser à  
 » Mrs. les Syndics. Les diverses Représentations  
 » qui ont été faites n'ont eu d'autre but que le  
 » maintien de notre heureuse Constitution; &  
 » si quelques personnes ont envenimé dans le  
 » Public les intentions des C. & B. & se sont  
 » imaginé qu'ils cherchoient à altérer la confiance qui doit régner entre le Magistrat & le  
 » Peuple, ils viennent protester solennellement